

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 Retraits aux registres des représentants

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ABOU-SAMAH	JEAN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-03
ADOU	DAVE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
AMER MOUSSA	AMINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-27
ANDRIANANDRAINANA	JOANNA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-10
ANEGAS-ANDREIS	THOMAS	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC.	2026-08-02
APPOLÉUS	PIERRE-LUC	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-04
ASSAYAG	PERLE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-06
AUBIN	GUYLAINE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-13
AUBIN	MARC-OLIVIER	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-04-20
AZIZA	CYNTHIA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-07
BA	MARIAM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-22
BA	MAME AMINATA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-27
BAGHDADLI	SANDRA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-17
BAH	MAMADOU	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2026-07-29
BAMBA	KADY KELLY MARELYA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
BANVILLE	JEAN-DAVID	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
BEAUDOIN	MAXIME	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-17
BEAUMIER	LARA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-04
BÉDARD	GUY	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-11
BEDRANE	ILHAM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-17

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BEKOYEN	MARIS-AXEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
BENDERDOUCHE	NARIMANE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-28
BENGHALEM	SARAH	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-03
BERNARD	RENÉ	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-07-31
BERNIER	MÉLISSA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
BLAIS	LUC	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-11
BLANC-EXERMÉ	NELSON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-17
BOLDUC	MAXIME	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-24
BORSELLINO	ANTHONY	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-18
BOSWANE	NICOLAS MFUMU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-01
BOUATTOU	KACI	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-24
BOUICH	CHERIF	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-31
BOUTIN-ROY	NANCY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-17
BOUZRIG	ABDENASSER	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-15
BROWN	MONIKA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-10
BROWN	NANCY	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2026-08-07
BUJOLD	ERIC	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-08-01
BUSTOS RUSSI	PAULA ANDREA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-30
CAMPOS AUTRET	RAJA	GESTION DE PATRIMOINE WORLDSOURCE INC.	2026-08-07
CARON	YNDIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-01
CHAMAILLARD	PIERRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
CHAMBERLAND	JULIE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-07-31
CHAMPAGNE	AUDREY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
CHARBONNEAU	KARINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
CHETTY	BRANDON	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-17
CHOUINARD	NICOLAS	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-28
CICCHINI	ANNA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-13
CIMINELLI	ALESSANDRO	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
CLAUDE	DOMINIC	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-21
COMEAU	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
CÔTÉ	EMILIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
DASSIOS	CLEMENTE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-31
D'AVERSA	JULIA	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-08-06
DE BLOIS	SIMON	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-24
DECHAMPLAIN	KEVEN	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-07-27
DEITCHER	JONATHAN	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-07-31
DELGY	RITCH DEYNA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-05
DELORME	QUENTIN VICTOR HENRI	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-24
DESCHENES	ROSALIE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-19
DESHARNAIS	CATHERINE	IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE	2026-07-31
DESROSIERS	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-09
DIALLO	IBRAHIMA SORRY	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-13

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DIARRAH	YOUMA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
DIAZ ARANA	MARIA ALEJANDRA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-07-27
DIOP	AMARA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-17
DJEBBARI	FAROUK	GESTION DE PATRIMOINE CI ASSANTE LTÉE	2026-07-24
DJEFEL	DJAMILA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-27
DOLBEC	FELIX	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL CANADA INC.	2026-07-22
DOOH COLLINS	IDRISS	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2026-07-31
DOUCET	MARIE-CHRISTINE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-01
DOUVILLE-ARCAND	RÉMY	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-01
DROLET	PHILIPPE	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC.	2026-07-27
DUMONT	OLIVIER	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-10
EL KAABI	REDA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-16
EL KADA	MARIE LOU	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-03
EL TANNIR	SAMEH SALEH	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-08-07
EL YAZAMI ADLI	SAFAE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
EVENAMEDE	ADJOA EYRAM NOUELA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-14
FARACI	LINDA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-31
FESTOSO	JULIANO	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-14
FEVRIER	JAMAL	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-07
FILIATRAULT	GUY	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-07-31
FORTIER-RHEAUME	ÉLODIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
FORTIN	ANTHONY	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-08-21

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
FOURNIER	ANAÏS	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-29
FRANCIS	MATHALIN	MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.	2026-08-18
FRÉCHETTE	MARIE CLAUDE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
FRÉCHETTE	MARIE-ÈVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
G. TRÉPANIER	SABRINA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-31
GAILLOUX	ALEXANDRE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-08-03
GAKWERERE	IDRIS JEAN PAUL	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-19
GAO	TIANGE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-07-23
GARNEAU	SYLVAIN	BMO NESBITT BURNS INC.	2026-07-31
GEIL	LILIAN	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-21
GENEST	OLIVIER	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-19
GEORGIEV	AVGUSTIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-10
GHALIM	MEHDI	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-27
GHUMAN	JASDEEP	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-19
GIORGAS	ALEXANDROS MICHAEL	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2026-08-14
GIRARD	ANDREY-ANN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
GNABA	LAURENE DESIREE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-17
GOSSELIN	DIANE	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-08-05
GRONDIN	MAXIME	MÉRICI SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-10
GUAY	MARI-T	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-08-25
HADDAD	ROSY	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC.	2026-08-11
HAEFELFINGER	NADIA	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-29
HAJJAR	AREF	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-07-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
HAMEL	CAROLE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-06-29
HANACHIAN	JOCELYNE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-21
HARVEY	GABRIEL	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
HASSESSIAN	HAIK	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-21
HAYEK	BASSEL	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-12
HORTA	VIVIAN	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-08-06
HOUMAI	AZZEDINE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-31
HUA	CHARLIE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-07-28
HUDON	PHILIPPE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-15
HUET	MAUD	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-06
IBRAHIM	ANDRERAZOUK	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-10
JARRY-FRÉDETTE	REBECCA	EDWARD JONES	2026-07-31
JAWAD	HOUSSEIN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-07
JELLOUL EL BOUGRINI	TAHAR	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-10
JOBIN	DANICK	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-17
JOBIN-JACQUES	ANABEL	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-21
KANAPATHIPPILLAI	APIRA	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-04-13
KASZEL	MATTHEW	GESTION D'ACTIFS LESTER INC.	2026-08-14
KEBAILI	NAZIM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-18
KOKOZOS	VICTORIA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-21
KOUMALON	MAHOULE RANDOLPHE GALMIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-16
KRASNER	ADAM	BMO NESBITT BURNS INC.	2026-03-05
KSIRI	JED	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-07

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LABDAR	HOUCEINE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-28
LABERGE	PIERRE-LUC	GESTION DE PATRIMOINE WORLDSOURCE INC.	2026-08-21
LACHANCE	KIM	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-16
LAFOND	PASCAL	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
LALIBERTÉ	ANNIE	ININVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
LALONDE	MARC-ANDRÉ	CORPORATION CANACCORD GENUITY	2026-08-21
LALONDE	GINA	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-08-12
LANDRY	JASMINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
LAPLANTE	KIMBERLEY	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-17
LAPORTE	NATHALIE	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-08-07
LARUE	CHARLES	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-03
LATULIPPE	JÉRÉMI	MÉRICI SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-12
LAVERDIÈRE	SÉBASTIEN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
LAVOIE	MARIE-JOSÉE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-24
LAVOIE	JOANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
LAVOIE	PATSY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
LE NABAT-PERSSON	JAKOB	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-30
LEBBAN	FATIHA	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-10
LEBLOND	YOHAN	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
LEDUC	FANNIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-06
LÉGER	JULISA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-07-31
LEMOINE	LÉON	VALEURS MOBILIERES PEAK INC.	2026-06-30
LEROY	VIRGINIE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-02

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LEVESQUE	CHARLES	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-08-18
LÉVESQUE	MAXIME	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC.	2026-08-21
LORRAIN	LOUIS-MICHEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-21
MAINVILLE	GUILLAUME	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-07
MALO	VANESSA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
MAMMAS	ALEXANDER	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-07-25
MARIANER	MICHAEL	SIGMA2 BUREAU FAMILIAL INC.	2026-08-11
MARISSAL	REBECCA	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-27
MARSILIO	JASON	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-14
MARTEL	JACOB	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-03
MAZOFF	PETER	SIGMA2 BUREAU FAMILIAL INC.	2026-08-08
MEKA ENGAMBA	TYRA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-14
MENSAH	KOMLAN MADO	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-03
MICHAEL	OSSAMA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-05
MILLER	WILLIAM	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2026-08-01
MIMEAULT	LAURENT	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-07-24
MOHESH	RIDDHI YAKSHINEE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-24
MOMENZADEH	FATEMEH	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-18
MOREY	ERIKA	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
MORRISSETTE	HUGO	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-14
MUCYO	SACHA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-29
MUNDERERE	LORRYS	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-07-27
NAHRA	WISSAM	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-24

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
NAZIR	GULFAM	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-24
NDAW	MAME SIDY	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-30
NEVEU	ALAIN	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-07-31
NGONKWE	JANICE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-20
NGUYEN	ARIANE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-08-04
NICOLAS	MIRA	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-08-07
NITINKUMAR	SOUMIT	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-29
NTOMANI NTOMANI	YVES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-15
NTUMBA	BALAMBULA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-26
OUELLET	CLAUDIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-24
OUSMANE DOUAH	NANA ZOULAHATOU	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2026-08-17
PAIUSI	MARIA AURELIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
PAKA	KEREN PEMBA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
PARASUCO	CHELSEA	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2026-08-17
PASCAL	GAÉTAN	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2026-08-17
PATEL	AMRITA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-07
PATENAUDE	JULIEN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-24
PEARSON	AUDREY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
PELLERIN	MATHIEU	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-08-07
PELLERIN	SÉBASTIEN	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2026-07-31
PERREAULT	CHARLES	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-04

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
PETIT	MARC	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-06-05
PICARD	JULIEN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-19
PICARD-ROY	GABRIEL	MÉRICI SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
PICHE-LEGAULT	RAPHAEL	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2026-08-07
POIRIER	LAURENCE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-07-24
POISSON	TATIANA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-15
PONCHON	FRANÇOIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-03
POUDRETTE	GABRIEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT FÉRIQUE	2026-07-31
PROVIAS	DIMITRI	BMO LIGNE D'ACTION INC.	2026-08-07
RAINVILLE	MICHEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2026-08-11
RAYMOND	BENJAMIN	BMO NESBITT BURNS INC.	2026-01-22
REISE	CHRISTOPHE	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-31
RHEAUME	ALAIN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-07-31
RICHARD	YVES	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2026-08-18
ROBERGE	CHARLES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-04
ROC	MARLON-BERNARD	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2026-08-05
ROCHELEAU	SANDY	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2026-07-27
ROCHETTE	JENNIFER	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-07-31
ROGENE	DEBORA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-20
RONDEAU	CLOVIS	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-07-23
ROUSSEAU	ADRIEN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-18
ROY	LUCIE	EDWARD JONES	2026-07-31
SAMAKÉ	FATOUMATA BINTOU	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-10

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
SASTRON-NAVARRETE	INAKI	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-07-25
SAVARD	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-07
SCALLY	OTHMAN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-15
SCHWAAR	VINCENT	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-07-31
SCRIPCARU	VLAD FILIP	SERVICES D'INVESTISSEMENT BENEVA INC.	2026-08-05
SÉÏDE	JEAN-FÉLIX	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-21
SELIMOVIC	EDISA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-22
SEN	MARYSA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-02
SHEHATA	MARIAM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-07
SHIMAGIZWA	CHRIS DYLAN	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2026-08-07
SIMONEAU	MARIE-CLAUDE	GESTION DE PATRIMOINE WORLDSOURCE INC.	2026-08-14
SIROIS-TURCOTTE	JENNIFER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
SLEIMAN	RAYMOND	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-21
ST-HILAIRE	STEPHANIE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2026-08-05
ST-LOUIS	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-14
ST-PIERRE	MAXIM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-30
TABET	MARC	BMO LIGNE D'ACTION INC.	2026-08-07
TALBOT	JUSTIN	BANQUE NATIONALE ÉPARGNE ET PLACEMENTS INC.	2026-08-18
THIBAUT	ANNIE	MICA CAPITAL INC.	2026-07-28
TOURE	AWA MAHAMANE	SERVICES INVESTISSEURS CIBC INC.	2026-08-05
TOUZEL D	SIMON	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2026-07-31
TREMBLAY	CARINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-19
TREVISONNO	VINCENT	PLACEMENTS CIBC INC.	2026-08-18

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
TRUDEL	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-17
TSARNAS	STELLA	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-08-17
VACHON	NICOLAS	IG GESTION DE PATRIMOINE INC.	2026-07-31
VACHON	FABRICE	MICA CAPITAL INC.	2026-02-21
VALVERDE	ARABELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-08
VENA	MATTEO	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-21
VENNE	MOÏRA	MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.	2026-08-05
VIENS	MARIETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-15
VIGER	JOHN-STEVEN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-07-07
VITTI	DANIELE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2026-08-13
WEMBOU	ESSODISSO	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-06
YAO	KOUADIO NOBEL WILFRIED	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-22
YEO	CARIGAM	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-02
ZAROUR	AMIN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2026-08-03
ZERROUKI	AMINE RAMY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2026-08-20
ZTAOUI	SOUKAINA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2026-08-13

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GARNEAU	SYLVAIN	BMO NESBITT BURNS VALEURS MOBILIERES LTEE	2026-07-31
HELLEBOID	JONATHAN	OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.	2026-08-21
HOFFMANN	CHRISTIAN	CONSEILLERS EN GESTION GLOBALE STATE STREET LTÉE.	2026-08-19
KASZEL	MATTHEW	GESTION D'ACTIFS LESTER INC.	2026-08-14

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LÉGER	ROLLAND	GESTION DESJARDINS CAPITAL INC.	2026-08-11
TRIASSI	MARCO	GESTION FINANCIÈRE MD. INC.	2026-08-17

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline 16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	

3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)
4a	Assurance de dommages (Courtier)
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
5a	Expertise en règlement de sinistres
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
6a	Planification financière
16a	Courtage hypothécaire

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101926	BÉGIN, ODETTE	3A	2026-08-05
103931	BOLDUC, MARYSE	3A	2026-08-19
104462	BOUDREAU, CATHERINE	5A	2026-08-10
106341	CAYER, CLAUDE	1A	2026-08-06
107259	CIMINELLI, ALESSANDRO	6A	2026-08-06
112160	FILIATRAULT, GUY	1A	2026-08-17
112884	FRADETTE, STEVE	4A	2026-08-20
114011	GAUTHIER, HUBERT	3A	2026-07-30
114863	GIROUX, YVES	6A	2026-08-11
121187	LEMIEUX, RICHARD	1A	2026-08-14
124990	NETCHINE, SERGUEI	1A	2026-08-20
125087	NOËL, CHRISTIAN	6A	2026-08-10
126390	PELLETIER, JACQUELINE	3A	2026-08-04
132912	TREMBLAY, GILLES	5A	2026-08-19
136675	BOISSONNEAU, YVES	5A	2026-08-03
137055	BRUNELLE, GHISLAIN	5A	2026-08-10
137909	CLAUDE, DOMINIC	6A	2026-08-24
138766	COUTURE, KARINE	3B	2026-08-25
139572	KAWASAKI, TSUTOMU	1A	2026-08-11
139572	KAWASAKI, TSUTOMU	6A	2026-08-11

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
141004	GIRARD, STÉPHANE	1A	2026-08-03
141843	DROLET, JEAN FRANÇOIS	4C	2026-08-24
141843	DROLET, JEAN FRANÇOIS	5A	2026-08-24
142739	PÉRIGNY, DANIEL	2B	2026-08-24
142739	PÉRIGNY, DANIEL	1A	2026-08-24
143093	SAUVAGEAU, LINE	3B	2026-08-24
144181	LÉVEILLÉE, MICHAËL	4A	2026-08-25
147986	EZZINE, ANIS	1A	2026-07-30
154382	HANACHIAN, JOCELYNE	6A	2026-08-25
157800	PAQUETTE, NATHALIE	2A	2026-08-24
158829	DENIS, PATRICK	4B	2026-08-10
159953	FASCIANO, SOPHIE	5B	2026-08-17
163629	DORJ HAFSHEJANI, LÉILA	3A	2026-07-30
163847	PARÉ, MARIE-FRANCE	2B	2026-08-10
163847	PARÉ, MARIE-FRANCE	1A	2026-08-10
164621	OUELLET, KATHLEEN	1A	2026-08-25
166770	PLOURDE, MARIE-FRANCE	3A	2026-08-18
167448	LEGAULT, KARINE	3A	2026-08-18
167746	BRUTUS, ROLNA	4A	2026-08-11
169884	LEDUC, VÉRONIQUE	5A	2026-08-05
170603	PALANQUET, STENLEY	4B	2026-08-19
170847	MATAR, EDMOND	16A	2026-08-24
172335	LÉVESQUE, SÉBASTIEN	4A	2026-08-10
172983	TREMBLAY, DANNY	5A	2026-08-21
173243	PENNIMPEDE, PIETRO	3B	2026-08-11
174391	SLOAN, ANDREW	4A	2026-08-20
176552	BENTALEB, ABDELLATIF	1A	2026-08-21
176591	HÉNAULT, PASCAL	4A	2026-07-31
176792	GAGNON, MYLÈNE	2A	2026-08-17
176792	GAGNON, MYLÈNE	6A	2026-08-17
176792	GAGNON, MYLÈNE	1A	2026-08-17
177029	VOULIGNY-ARCHAMBAULT, AMÉLIE	4A	2026-08-18
178113	PINET, MATHIEU	5A	2026-08-03
178315	TREMBLAY, FRÉDÉRIC	3C	2026-08-18
181328	BROWN, NANCY	6A	2026-08-17
181762	CHAMBERLAND, JULIE	6A	2026-08-19
182116	SPICER, AARON	1B	2026-07-31
182588	OSANO, IRMA	1A	2026-08-04

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
182655	PICHÉ, SIMON	3B	2026-08-18
183548	LEBLANC, DIANE	4C	2026-08-03
184902	CASSIDY, KAROLYN	4A	2026-08-17
185118	LANCTÔT, CATHERINE	4C	2026-08-26
185297	HORTA, VIVIAN	1A	2026-08-07
191578	NYA NGONGANG, STEPHANE	3B	2026-08-25
192074	TATOLA, NICOLE	4C	2026-08-03
194088	DOUVILLE-ARCAND, RÉMY	6A	2026-08-10
194620	TREMBLAY, NICOLAS	5A	2026-08-03
194922	MARTEL, JESSICA	4B	2026-08-10
195985	COPTI, PAUL	4A	2026-08-12
196988	GHALEM, FOUZIA-NADIA	4B	2026-08-25
198720	BOLDUC, MARIE JOSÉE	3A	2026-08-20
199001	PIGEON, CHANTAL	16A	2026-07-31
199003	SCRIPCARU, VLAD FILIP	1A	2026-08-05
201297	CAMEAU, SADRACK	1A	2026-08-19
203758	DE ALBUQUERQUE, CARLOS	6A	2026-08-10
204071	GAILLOUX, ALEXANDRE	6A	2026-08-14
205266	BOUCQUEMONT, AURELIE	1A	2026-08-17
206598	FOURNIER ST-PIERRE, KIM	4B	2026-07-31
207160	ROULEAU, ROXANE	5A	2026-08-18
208409	LACROIX-COMEAU, SABRINA	4B	2026-08-20
209055	QUESNEL-GIROUX, KEVIN	4A	2026-08-19
209237	FORTIN, FRANÇOIS	3B	2026-08-25
209265	GAUTHIER-JOURDENAIS, GABRIELLE	4B	2026-08-10
209407	JARRY, MAXIME	4A	2026-08-11
209709	PERRAS, MAXIME	2C	2026-08-05
210398	MARISSAL, REBECCA	6A	2026-07-31
210398	MARISSAL, REBECCA	1A	2026-07-31
210466	BRUNET, MARTIN	4A	2026-08-24
212260	VAN WEERELD, SIMON	1A	2026-08-24
212260	VAN WEERELD, SIMON	6A	2026-08-24
212353	LA HAYE, MELISSA	4A	2026-08-25
213048	MUCHANTEF, MARK	6A	2026-08-05
213442	BLAIN, STÉPHANE	1B	2026-08-21
213725	ST-HILAIRE, STEPHANIE	6A	2026-08-10
213725	ST-HILAIRE, STEPHANIE	1A	2026-08-10

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
214448	DROLET, ELIZABETH	4B	2026-08-11
214684	RODRIGUE, STEEVE	16A	2026-08-06
214684	RODRIGUE, STEEVE	1A	2026-08-06
215217	DECHAMPLAIN, KEVEN	1A	2026-08-05
215281	LACHANCE, OLIVIER	5A	2026-08-18
215569	COTE-SENAY, SIMON	4A	2026-08-18
217226	BLÉMUR, JEAN-PHILIPPE	4B	2026-08-07
217906	GENEST, OLIVIER	6A	2026-08-19
218121	LÉVESQUE, MATHIEU	4A	2026-08-10
218494	NÉRON, ALYX	2A	2026-08-18
218622	CHAMPIGNY, PRESCILLIA	4B	2026-08-17
219162	PERRON CHARTIER, MARC-OLIVIER	3B	2026-07-31
219917	BOYLE, KARIN	4C	2026-07-31
220419	SIMONEAU, MARIE-CLAUDE	1A	2026-08-26
220571	DESCHÊNES, ROXANNE	1A	2026-08-06
220651	LAFOND, PASCAL	1A	2026-07-31
220651	LAFOND, PASCAL	6A	2026-07-31
220651	LAFOND, PASCAL	2A	2026-07-31
221778	CHAMPAGNE, ANNIE	1B	2026-08-14
223075	TCHOLAKIAN, JOSÉ	4C	2026-08-10
223315	PICHON, GUILLAUME	5A	2026-08-24
223871	BEAUDOIN, CAROLINE	4B	2026-08-18
224420	JARIYA, NABILA	1A	2026-08-12
225436	MULIGO, PATRICE DUSHIME	2A	2026-07-30
225629	PLOURDE, MELANIE	5B	2026-08-06
225989	HAMEL, ALISSIA	4B	2026-08-24
226230	MADAOUÏ, HAMZA	4B	2026-08-24
226331	LAFOREST-BOURGOIN, EMY	1A	2026-07-29
228786	BRODEUR, NANCY	1A	2026-08-03
229366	CINEAS, STEPHANIE	1A	2026-08-25
229443	BENIANI, ZAKARIA	C	2026-08-24
229443	BENIANI, ZAKARIA	4B	2026-08-24
229945	ISABEL, HUGO	1B	2026-08-21
230259	POUDRETTE, GABRIEL	6A	2026-08-05
230286	DERIVAL, MYSDALINE	1A	2026-08-14
230920	MENARD, SOPHIE	5A	2026-08-24
231507	MORRISSETTE, HUGO	6A	2026-08-18
232071	MÉNARD, CHRISTINE	1A	2026-08-25

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
232874	HALLE, ALEXANDRE	4B	2026-08-10
233327	GAGNÉ, GABRIEL	5A	2026-08-12
233430	KOKOZOS, VICTORIA	6A	2026-08-24
239252	CHAARI, MALEK	1A	2026-08-05
239303	GUAY, MARIE	4B	2026-08-13
239424	VALLÉE, LISON	1A	2026-08-04
239784	NDAYISENGA, DIVINE	5B	2026-08-13
239880	MAZEAU, PIERRE-DANIEL	4B	2026-08-05
240249	LEMAY, BENJAMIN	4B	2026-08-13
240540	SÉÏDE, JEAN-FÉLIX	6A	2026-08-24
241084	GODERE, ALLISON	1B	2026-08-04
242233	LECLERC-HAMEL, CHLOÉ- FRÉDÉRIQUE	4A	2026-08-18
242415	CHARBONNEAU, CATHERINE	3B	2026-08-19
242524	BEUCAGE, JULIE	4A	2026-08-17
242689	PAPADOLIAS, GEORGIA	5C	2026-08-04
243243	ALIPANAHI, BAHAR	4C	2026-08-04
243779	BROUSSEAU, FRÉDÉRIQUE	3B	2026-08-17
243825	POIRIER, MARJORIE	3B	2026-08-25
243895	LAFRANCE, DAVID	1A	2026-07-30
244016	GIROUX, KRISTINA	4B	2026-08-13
244136	PICARD-ROY, GABRIEL	1A	2026-07-29
244152	NDIAYE, ELHADJI	4B	2026-07-30
244908	MARTIN, MARYSE	2C	2026-08-06
245867	VALIQUETTE, KARL	5B	2026-08-04
247231	BADRI, KAWTAR	4A	2026-08-06
247604	FADOILI, ZAKARIA	5B	2026-08-24
247909	TAFTEH, HOMA	1A	2026-08-13
247984	BLOUIN, ALEXANDRE	3A	2026-08-03
248902	BLANCHET, FREDERIC	4B	2026-08-13
248977	FROTEY, SARAH BERANGERE COLOMBE	4A	2026-08-19
250002	TARDIF, NATHAN	4A	2026-08-05
250232	ROSSI, VICKY-HELENE	3B	2026-08-19
252014	BOUCHER, MARTINE	4A	2026-08-24
252034	POULIN, MATHIEU	1A	2026-08-10
252523	LAFORTUNE, KIRK	3B	2026-08-25
252554	BALYAN, BAGHDASSAR	1A	2026-08-20

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
253009	BENGHALEM, SARAH	6A	2026-08-10
253231	MARCHAND, AUDREY	1A	2026-08-12
253280	ROUSSEL, VÉRONIQUE	4C	2026-08-19
253892	AUCLAIR, DAVID	16A	2026-08-17
253985	GRANGER, CORINNE	4C	2026-08-17
254226	THÉROUX, JADE	1A	2026-08-17
254266	MENDES, ISABELLE	16A	2026-07-31
254477	PROVOST, ALAIN	1A	2026-07-31
254966	MATABURA, ALICE	1A	2026-08-12
255101	LEBLANC, GABRIELLE	3B	2026-08-10
255559	LOUBIER, AUDREY	3B	2026-08-24
255574	THÉRIAULT, TOMMY	4B	2026-08-19
255993	AMDOUNI, ALYA	3B	2026-08-05
256227	MAHEUX- ROY, ALEX	16A	2026-08-24
256227	MAHEUX- ROY, ALEX	1A	2026-08-04
257201	QUIRION, VALÉRIE	5A	2026-08-17
257239	LEVCHENKO, ARTIOM	1B	2026-08-20
257485	BEAULIEU, ANTHONY	2A	2026-08-25
257569	AUDETTE, BENOIT	16A	2026-08-25
258270	CHOUINARD, GUY	1A	2026-08-19
258739	NICOL, JONATHAN	1A	2026-08-18
258992	VOLNY, JANELLE	1A	2026-08-24
259152	JUAREZ MORALES, JOSEE RAQUEL	3B	2026-08-25
259192	ROBEV, JESSELLE	C	2026-08-05
259192	ROBEV, JESSELLE	4C	2026-08-05
259215	IACOBACCIO, JESSICA	3B	2026-08-24
259330	MALTAIS, MAXANDRE	4B	2026-08-17
259912	POIRIER, DAVID	3B	2026-08-24
260677	KUZMENKOV, DANIEL	3B	2026-08-06
260684	JOLIN, AMANDA	5A	2026-08-03
260774	LAMOUR, MAXENCE	1A	2026-08-17
260780	PRINCE, GABRIEL	C	2026-08-24
260780	PRINCE, GABRIEL	4B	2026-08-24
260912	COUTURE, IAN	4B	2026-08-03
260944	ATENAS-OSSANDO, ROBERTO	3B	2026-08-24
260955	TONDE, ABDOUL DRAMANE	4B	2026-08-13
261303	GIROUX, HUGO	3B	2026-08-04
261303	GIROUX, HUGO	5B	2026-08-10

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
261414	FICHAUD, VICKY	3B	2026-08-24
261514	NTWARI, GUY TRESOR	4B	2026-08-19
261988	MARQUIS, JONATHAN	3B	2026-08-24
262024	VOGEL, MARIE-HÉLÈNE	3B	2026-08-17
262363	THOMPSON, JORDAN	5B	2026-07-31
263245	BOUDENA, YASMINE	3B	2026-08-10
263277	NGUYEN, MINH	4A	2026-08-03
263526	LÉVESQUE, ANDRÉE-ANNE	1A	2026-08-11
263946	DIAZ, JULIAN	1A	2026-08-25
264229	LECLAIR-BUSSIÈRE, DANY	4B	2026-08-19
264422	BOUCHARD-BOURDAGES, JEAN-ALEXANDRE	1A	2026-08-19
264437	MORIN, FLÉCHÈRE	4B	2026-08-19
264454	NADEAU, ALEXANDRE	1A	2026-08-07
264513	TIEMELE, SERGE FRANCK-ARTHUR	1A	2026-08-21
264568	THIBEAULT JACQUES, DOMINIK	3B	2026-08-25
264810	FRÉCHETTE, MARIE-ÈVE	3B	2026-08-10
264987	BRASSARD, JONATHAN	4C	2026-08-04
265010	TURGEON-MORNEAU, CHARLOTTE	3B	2026-08-24
265065	MERCY, YASMINE	4B	2026-08-13
265072	PROULX, GAËLLE RIENDEAU	3B	2026-08-20
265078	AUMOND, JOAKIM	3B	2026-08-19
265090	ALLARD, ALYSSA	3B	2026-08-24
265101	AQUINTI, SOFIEN	3B	2026-08-11
265117	POULIN-MARQUES, BRANDON-JAMES	5B	2026-08-14
265130	HOMMERD, ROSEINH EUDES	3B	2026-08-17
265139	NABOLLE, ARMEL	1A	2026-08-10
265212	COSMÉUS, SARAFINA	3B	2026-08-17
265237	GREEN-DUBOIS, KASSANDRA	3B	2026-08-03
265312	IBRAHIM, JAD	1A	2026-08-04
265416	DUMOULIN, BRITHANY	1B	2026-08-20
265434	EVARD, WIDMARCK	1A	2026-08-24
265531	YMBA, MAIMOUNA	1A	2026-08-25
265705	TURGEON, MICHEL	4A	2026-08-17
265766	SIMARD, JEAN SEBASTIEN	1A	2026-08-19
266029	DHOME, WAYANE AMÉLIE	3B	2026-08-24
266139	MORIN GRÉGOIRE, KATY	1A	2026-08-20

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
266203	CHAKOF, REDA	1A	2026-08-20
266514	JULIEN, LÉA	3B	2026-08-24
266562	BEDDIARI, YACINE	16A	2026-08-17
266596	WAKAM EPSE KOMBIWO, STEPHANIE PARKER	1A	2026-08-18
266689	PAQUETTE, MANON	1A	2026-08-19
266738	SENGA, JEAN MARC	1A	2026-08-13
266926	KERMICHE, ABDERAOUF	3B	2026-08-10
267311	CLAVEAU, LAURIE	4B	2026-08-12
267409	AMICARELLI, VINCENT	1A	2026-07-29
267423	LEAVENS-PARÉ, JESSE	5A	2026-08-18
267541	DUPÉRE, ALLAN	1A	2026-08-17
267738	OUSMANE DOUAH, NANA ZOULAHATOU	1A	2026-08-17
267808	FANARAS, CHRISTINA	4C	2026-08-14
267940	GAGNON, CEDRIK	4B	2026-08-17
267952	VERMETTE, WILLIAM	4B	2026-08-17
268060	MENA CHÉRIZARD, CHEFERLYNE	1A	2026-08-07
268067	PELLERIN, MATHIEU	6A	2026-08-17
268372	DAUNAIS, MEGAN	4B	2026-08-10
268419	AGRANE, RANIA	4B	2026-07-31
268426	KOUAKOU, KOFFI JUDICAEL	4C	2026-07-30
268453	PESCO, LOUIS FRANÇOIS	1A	2026-07-30
268837	LANGVIN, JEAN-FRANCOIS	16A	2026-08-17
268855	GAGNON, STÉPHANIE	4B	2026-08-10
269040	PELLETIER-CHÉNARD, ÉTIENNE	1A	2026-08-25
269086	NACEUR, MAHMOUD	1A	2026-08-07
269123	NITEREKA, GÉRARD	1A	2026-08-18
269195	DIALLO, MAMADOU MOUSSA SAIDOU	1A	2026-07-31
269329	LABONTÉ, DAPHNEE	3B	2026-08-17
269433	BOUCARD, GUERDY	5B	2026-07-31
269452	AUSSANT, CAROLINE	3B	2026-08-17
269506	DIEKET, MARINA MAUDHIWY	4C	2026-08-05
269670	ROY, SOPHIE	4A	2026-08-06
269807	BRETON, OLIVIER	1A	2026-08-11
269994	TINA, JESSY ALAN	1A	2026-08-13
270158	NGANSOP NTEPDIEU, JOLIETTE LUCRECE	1A	2026-07-31

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
270256	RACINE, OLIVIER	1B	2026-08-21
270521	NADEAU, MÉLODIE	3B	2026-08-04
270577	TANGUAY, EMILY MARIE	1B	2026-08-14
270594	LEDUC, XAVIER	4B	2026-08-05
270687	VARIN, WILLIAM	4C	2026-08-04
270878	FOURNIER, ANAÏS	1A	2026-08-06
270878	FOURNIER, ANAÏS	6A	2026-07-29
270965	POISSON-RECASENS, DAPHNE	1B	2026-07-31
270984	BROUILLARD, CATHERINE	3B	2026-08-04
271006	WOMBI, ESTHER MOZANIMU	3B	2026-07-31
271047	AUTMEZGUINE, ANTHONY CHALOM	2A	2026-08-10
271181	SHEN, ZHAN	4C	2026-08-05
271356	AFRAG, ABDERRAHMANE	3B	2026-08-04
271510	RIODIN, BRADLEY	4B	2026-08-24
271545	MAVUA, RANDY	3B	2026-08-04
271576	MICHAUD, AUDREY	16A	2026-08-17
271688	AJDAIN, BADIA	1A	2026-08-17
271704	KARDA, KEVIN MALICK	3B	2026-08-04
271727	SAINTHELMY, MACKENSON	3B	2026-07-30
271888	GINGRAS, SOPHIE	1A	2026-08-07
271945	ALLARD, ANDRÉ	1A	2026-07-31
272134	CROTEAU, SAMUEL	1A	2026-08-18
272222	FRANCOIS, JEAN FRITZ	1A	2026-08-13
272297	MORENO SILVA, JUAN ESTEBAN	1A	2026-07-29
272360	RODRIGUEZ CRUZ, CLAUDIA PATRICIA	1A	2026-08-07
272445	CHERESTAL, ROSE DAPHNEY	1A	2026-08-10
272487	HARTITI, BADREDDINE	3B	2026-08-04
272569	PRUD'HOMME-ROUSSEAU, MICKAEL	4A	2026-08-13
272710	CARON-MORIN, WILLIAM	3B	2026-08-13
272773	CHAMBERLAND, SIMON	4C	2026-08-19
272925	GENEST, SAMUEL	4B	2026-08-17
272933	KOUIDER AISSA, SIHEM	1A	2026-08-11
273033	SASSEVILLE, MAXIME	4C	2026-08-17
273039	GOBY, MARIE	1A	2026-08-05
273044	PICHER, NICOLE	4C	2026-08-05
273270	DESROSIERS, KIM	4B	2026-07-30

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
273364	SOW, KADIDIA	3B	2026-08-17
273404	ZABYTKOVSKA, TETIANA	1A	2026-08-25
273446	GIRARD, MAUDE	3B	2026-08-17
273462	GAGNON, ALEX-ANTOINE	1A	2026-08-21
273465	BÉLIVEAU, JEAN-PHILIPPE	1A	2026-08-10
273486	SAVARD, JANIE	4B	2026-08-17
273518	LEFEBVRE, JULIEN	1A	2026-08-20
273558	MCCONNELL, CANDACE	1A	2026-08-06
273701	RENÉ, JOSEPH THIERRY	4B	2026-08-06
273804	AZIDI, OUMAIMA	3B	2026-08-10
273869	EL KARROUCH, HIND	1A	2026-08-20
274042	CHANEY, JASON	1A	2026-07-30
274139	MBAKA, JONATHAN	1B	2026-08-14
274142	LAGNIKA, SEMIRATH BRICE MONDOUKPE	1A	2026-08-07
274161	CHAN, EMILY	3B	2026-07-31
274186	MONTY, DANIEL	1A	2026-08-25
274194	CODERRE, ALINA	1A	2026-08-25
274292	RANDRIANASOLO EP RAVELOMPARA, NAMBININA NADIA	1A	2026-08-05
274329	BANOUNI, MOHAMED AMINE	3B	2026-08-17
274357	CHOQUETTE, ARNAUD	1A	2026-08-20
274428	NORMANDEAU, EMERIK	1B	2026-08-14
274452	LEMIEUX, THOMAS	1A	2026-08-24
274610	MIRON, ELY	1A	2026-08-04
274791	MADORE, AUDRÉE	3B	2026-08-17
274918	DE LAUNIÈRE, CATHERINE	4B	2026-08-24
275052	LEMAY, DOMINIQUE	1A	2026-08-14
275292	ROY, JÉRÉMIE	1A	2026-08-25
275304	ESCORCIA GONZALEZ, ERICK EFRAIN	1A	2026-08-25
275320	AMANI, KILLIAN	1A	2026-08-20
275509	GAMACHE, KARINE	4B	2026-08-20
275615	BASSIL, NERMINE	1A	2026-08-10
275739	OLEME MENYE, AGRIUS HERBERT	1A	2026-08-17
275766	OUYED, DAHBIA	1a	2026-08-20
275767	ANDRADE, JENNA	3b	2026-08-05
275890	FORTIN, ANTHONY	1a	2026-08-24

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
275941	RICHARD, MICHEL	16a	2026-08-04
275986	VALIQUETTE-DUFOUR, JOANNIE	1a	2026-08-10
276029	MITCHELL, JESSICA	1b	2026-08-21
276091	GAUTHIER, LAURY	3b	2026-08-01
276099	BRETON, ZACHARY	4b	2026-07-30
276102	MEDJO, SANDRINE GRÂCE	4b	2026-08-03
276154	ALWEHAIBI, AHMED	1a	2026-08-20
276375	LAFRAMBOISE, MAXIME	1a	2026-08-25
276391	PHILEMOND, LOVEMY	1a	2026-08-10
276413	BREAULT-GILBERT, MARC-ANDRÉ	4b	2026-08-05
276440	LEBLANC, JÉRÉMY	1a	2026-08-21
276489	BIYOGHE OBAME, GAËL THADDE	1b	2026-08-04
276513	TARDY, KEVEN	3b	2026-08-11
276548	ARCHAMBAULT ROULEAU, ARIANE	4b	2026-08-19
276597	OUATTARA, MAFI MAIMOUNA	1a	2026-08-06
276600	DI IORIO, LUCA	1a	2026-07-29
276611	NOUHAILI, HASNAA	4b	2026-07-31
276683	MASON, NIKKI ZOÉ	1a	2026-08-21
276732	EL ANDALOUSSI, MOHAMED	3b	2026-08-26
276733	NADEAU, CATHERINE	4b	2026-08-10
276748	NJUKOUYOU, NABIL-AMIN	3b	2026-08-04
276863	MEDKOUR, ABDALLAH	1a	2026-08-18
276942	GOULET, MÉLODIE	1a	2026-07-30
277145	BEN GHARBIA, SOFIENE	3b	2026-08-24
277157	DUNN, MYRIAM	3b	2026-08-19
277190	WU, HAO	4b	2026-08-03
277313	JEAN, YORICK	3b	2026-08-13
277324	PEREZ, AMELIA	3b	2026-08-07
277818	JEAN, GABRIELLE	3b	2026-08-04
277880	BICHRI, MONA	3b	2026-08-04
277882	FORTIN, LIAM	1A	2026-08-21
278058	BENLAFKIH EL IDRISSE, YAHYA	1A	2026-08-25
278240	POIRIER, MICHAEL	3B	2026-08-25

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	BARFURTH	HELEN	2026-07-31
UBS ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	PRIMEAU	DANIEL	2026-07-28

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	BARFURTH	HELEN	2026-07-31
UBS ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	PRIMEAU	DANIEL	2026-07-28

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	BARFURTH	HELEN	2026-07-31
UBS ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	PRIMEAU	DANIEL	2026-07-28

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
505146	PARÉ ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS INC.	EXPERTISE EN RÈGLEMENT DE SINISTRES ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES ASSURANCES DE PERSONNES DROIT ACQUIS ARTICLE 547 ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2026-08-10
511704	SERGUEI NETCHINE	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-20
513768	MYLÈNE GAGNON	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCES COLLECTIVE DE PERSONNES PLANIFICATION FINANCIÈRE	2026-08-17
516309	ASSURANCE COLLECTIVE MT INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2026-08-07
601409	CHARLES TAYLOR CONSULTING SERVICES (CANADA) INC.	EXPERTISE EN RÈGLEMENT DE SINISTRES	2026-08-05
601968	STEEVE RODRIGUE	ASSURANCE DE PERSONNES COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2026-08-06
602213	LAFOND PRÉFONTAINE ET ASSOCIÉS INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-05
603181	MARCEL CHARLEBOIS	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCES COLLECTIVE DE PERSONNES	2026-07-29
606511	9423-3475 QUÉBEC INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2026-07-31
608085	JONATHAN NICOL	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-14
608738	OLIVIER GRAVEL	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-07-29
608857	GUY CHOUINARD	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-19
609056	CARLOS DE ALBUQUERQUE	PLANIFICATION FINANCIÈRE	2026-08-10
609235	GÉRARD NITEREKA	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-18
609443	GABRIEL PICARD-ROY	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-07-29
609937	BAGHDASSAR BALYAN	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-20
609967	RICHARD LABONTÉ SERVICES FINANCIERS INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-21
610072	CLAUDIA PATRICIA RODRIGUEZ CRUZ	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-07
610086	WIDMARCK EVRARD	ASSURANCE DE PERSONNES	2026-08-24

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	FOURNIER	NATHALIE	2026-08-12
CLEAR SKIES INVESTMENT MANAGEMENT INC.	BRUTTI	MICHEL	2026-08-04
CORDIANT CAPITAL INC.	GARNIER-LANDURIE	CÉDRIC	2026-08-12
DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	MAHEUX	JEAN-SIMON	2026-07-30
GESTION DE PLACEMENTS ETERNA INC.	MPOTO	POMPON MANKENI	2026-08-24
KALEIDO CROISSANCE INC.	LE JEUNE	CHRISTINE	2026-08-21
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	MILKOVA-KROUMOVA	ANITA	2026-08-14
VALEURS MOBILIERES CLARUS INC.	LÉVESQUE	LYDIA	2026-08-05
VALEURS MOBILIERES PEAK INC.	FERNANDEZ	ERIKA	2026-08-10

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CHARLES K. LANGFORD INC.	ARGIRIOU	ARGIRIS	2026-07-31
CLEAR SKIES INVESTMENT MANAGEMENT INC.	BRUTTI	MICHEL	2026-08-04
CORDIANT CAPITAL INC.	GARNIER-LANDURIE	CÉDRIC	2026-08-12
DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.	DUBE	GENEVIEVE	2026-07-31
GESTION D'ACTIFS CAPITAL BENOIT INC.	GLADYSZEWSKI	STÉPHANE	2026-07-31
GESTION D'ACTIFS CAPITAL BENOIT INC.	BENOIT	DIANE	2026-08-03
GESTION DE PLACEMENTS ETERNA INC.	MPOTO	POMPON MANKENI	2026-08-24
GESTION DE PLACEMENTS VESTCAP	FORTIN	LOUIS	2026-07-28

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
INDUSTRIELLE ALLIANCE GESTION DE PLACEMENTS INC.	PORTELANCE	SYLVAIN	2026-08-07
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	MILKOVA- KROUMOVA	ANITA	2026-08-14

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CORDIANT CAPITAL INC.	GARNIER- LANDURIE	CÉDRIC	2026-08-12
GESTION DE PLACEMENTS ETERNA INC.	MPOTO	POMPON MANKENI	2026-08-24
INDUSTRIELLE ALLIANCE GESTION DE PLACEMENTS INC.	PORTELANCE	SYLVAIN	2026-08-07
KALEIDO CROISSANCE INC.	LE JEUNE	CHRISTINE	2026-08-21
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT HEWARD INC.	MILKOVA- KROUMOVA	ANITA	2026-08-14

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
38320	DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.	GENEVIÈVE DUBÉ	Gestionnaire de portefeuille	2026-07-31
610259	SAMUEL BENOIT INC.	SAMUEL BENOIT	Courtage hypothécaire	2026-07-30
610260	LES SERVICES FINANCIERS COPAIN INC.	HÉLÈNE COPAIN	Assurance de personnes	2026-07-30
610261	9570-6958 QUÉBEC INC.	SANDY DELISLE	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2026-07-30

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
610262	COUSINEAU SERVICES FINANCIERS INC.	SIMON COUSINEAU	Assurance de personnes	2026-07-31
610263	SOLUTIONS FINANCIÈRES LITONG WANG INC.	LITONG WANG	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2026-07-31
610264	GROUPE LEMAY ASSURANCE INC.	ALEXANDRE LEMAY	Assurance de dommages (courtier)	2026-08-05
610265	JG CAPITAL INC.	JULIEN GAUTHIER	Assurance de personnes	2026-08-05
610266	FINOX ASSURANCE DE DOMMAGES INC.	DANY MICHAUD	Assurance de dommages (courtier)	2026-08-05
610268	GESTION FÉLIX LESSARD INC.	FELIX LESSARD	Assurance de personnes	2026-08-06
610269	CONSEILS FINANCIERS VANESSA JODOIN INC.	VANESSA JODOIN	Assurance de personnes	2026-08-07
610270	EB CABINET HYPOTHÉCAIRE INC.	ÉLYNE GAUDREAU-TURGEON	Courtage hypothécaire	2026-08-07
610271	CONFORMITÉ QUÉBEC INC.	JEAN-FRANÇOIS RODRIGUE	Courtage hypothécaire	2026-08-13
610272	9570-9911 QUÉBEC INC.	SEAN PERRON	Assurance de dommages (courtier)	2026-08-13
610275	SÉBASTIEN TREMBLAY-BOIRE SERVICES FINANCIERS INC.	SÉBASTIEN TREMBLAY-BOIRE	Assurance de personnes	2026-08-14
610276	OPTIMA SERVICES FINANCIERS INC.	MYLÈNE GAGNON	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2026-08-17
610281	GROUPE LORANTIS INC.	JEAN RONDEAU	Assurance de personnes	2026-08-19
610282	9513-3161 QUÉBEC INC.	PHILIPPE DEVEAU	Courtage hypothécaire	2026-08-20
610283	9565-4463 QUÉBEC INC.	FRANÇOIS J LESSARD	Assurance de dommages (courtier)	2026-08-20
610284	GESTION SEBASTIEN RACINE-TREMBLAY INC.	SEBASTIEN RACINE-TREMBLAY	Assurance de personnes	2026-08-20
610285	GESTIONS 8 CINQUANTE-DEUX INC.	DARIO RAHMATIAN	Assurance de personnes	2026-08-20
610287	9505-1199 QUÉBEC INC.	KARIM BOUKHOULEF	Assurance de personnes	2026-08-24

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
80590	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENT INC.	NATHALIE FOURNIER	Courtier sur le marché dispensé	2026-08-11
85290	NORDVIK CAPITAL INC.	FRANÇOIS CAMPEAU	Gestionnaire de portefeuille	2026-07-22

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 AMF

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la Chambre de l'assurance

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2025-09-01(C)

DATE : 18 août 2026

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat	Président
Mme Sultana Chichester, courtière en assurance de dommages des particuliers	Membre
Mme Maryse Pelletier, C. d'A. Ass., courtière en assurance de dommages	Membre

Me SANDRA ROBERTSON, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de l'assurance

Partie plaignante

c.

JOHANNE TESSIER, courtière en assurance de dommages des particuliers (certificat 158067)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION, DE NON-DIVULGATION ET DE NON-DIFFUSION DE TOUS LES RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS PERMETTANT D'IDENTIFIER L'ASSURÉ, LE TOUT SUIVANT L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS (R.L.R.Q., c. C-26)

[1] Le 2 juin 2026, le comité de discipline de la Chambre de l'assurance se réunissait pour procéder à l'audition par visioconférence de la plainte numéro 2025-09-01(C);

[2] La syndique adjointe était alors représentée par Me Eva Boivin et, de son côté, l'intimée était représentée par Me Louis Paquin;

I. La plainte

[3] L'intimée fait l'objet d'une plainte qui se lit comme suit :

1. À Montréal, le ou vers le 25 mars 2021, dans le cadre de la souscription du contrat

2025-09-01(C)

PAGE : 2

d'assurance automobile n° 0XXXXXXX pour son client F.S., l'intimée a transmis des informations fausses à L'Unique Assurances générales inc, en :

- indiquant que F.S. était assuré par Desjardins Assurances générales alors qu'il était en réalité assuré par Pafco, compagnie d'assurance;
- répondant « non » à la question demandant si l'assuré avait déjà été annulé ou refusé par un assureur.

causant ainsi l'annulation rétroactive (*ab initio*) de la police d'assurance de son client, le tout, contrairement aux articles 9, 37 (1) et 37 (7) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ, c. D-9.2, r 5).

[4] D'entrée de jeu, l'intimée enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'encontre de la plainte¹;

[5] Il convient de souligner que préalablement l'intimée avait présenté divers moyens préliminaires à l'encontre de la plainte, lesquels furent rejetés par le comité²;

[6] Cela dit, les parties ont procédé à leurs représentations sur sanction;

II. Preuve sur sanction

[7] Les pièces P-1 à P-6 furent déposées de consentement ainsi qu'un résumé conjoint des faits (P-7);

[8] Essentiellement, cette preuve a permis d'établir que :

1. Mme Johanne Tessier possède une certification 4B de courtière en assurance de dommages des particuliers depuis 2003³;
 - Au moment des faits de la plainte, l'intimée exerce auprès du cabinet Assurances [*sic*] R. Legault inc.⁴;
 - Le 21 mars 2021, F.S. contacte l'intimée par téléphone afin d'obtenir une soumission pour son véhicule automobile⁵;
2. Dans le cadre de cet appel téléphonique, F.S. indique à l'intimée les informations suivantes :
 - Il a déjà été annulé par Desjardins Assurances générales;
 - Il est présentement assuré par Pafco⁶;

¹ Pièce P-6;

² *Chambre de l'assurance c. Tessier*, 2026 QCCDCHA 5 (CanLII);

³ Pièce P-1;

⁴ Pièce P-1;

⁵ Pièce P-2;

⁶ Pièce P-2 (4 min 22 sec);

2025-09-01(C)

PAGE : 3

3. Suivant cette conversation téléphonique, l'intimée transmet à l'Unique assurances générales une proposition d'assurance indiquant les informations fausses suivantes :
 - Que F.S. était assuré par Desjardins Assurances générales alors qu'il était en réalité assuré par Paeco, compagnie d'assurance;
 - Répondant « non » à la question demandant si l'assuré avait déjà été annulé ou refusé par un assureur⁷;
4. Le ou vers le 31 mars 2021, l'Unique assurances générales émet la police d'assurance automobile n°. 0XXXXXXXXX avec la prime annuelle au montant de 1 571,54 \$ conformément aux informations soumises par l'intimée⁸;
5. Le 20 avril 2023, l'Unique assurances générales annule la police *ab initio* de F.S. en raison de fausses déclarations au moment de la souscription à savoir que celui-ci avait fait l'objet d'une résiliation ou d'une annulation d'une police d'assurance par un assureur antérieur, à savoir Desjardins Assurances générales⁹;

[9] De son côté, l'intimée reconnaît :

- Son infraction selon laquelle les informations transmises à l'Unique assurances générales comme indiqué au point 5 sont fausses;
- Les conséquences que cette infraction a entraînées pour F.S.;
- L'importance de respecter ses obligations déontologiques dans sa pratique professionnelle¹⁰;

[10] Par ailleurs, les parties soumettent plusieurs circonstances atténuantes, telles que :

- L'infraction est survenue dans un contexte de surmenage professionnel, de stress élevé, de charge de travail et de charge mentale hors norme;
- La situation était exacerbée par le rôle de proche aidante de l'intimée auprès de sa mère atteinte du cancer, lequel impliquait une importante distraction de ses obligations professionnelles;
- L'infraction prévue à la plainte ne découle pas de gestes malhonnêtes ou de mauvaise foi, mais bien du contexte exceptionnel ci-dessus exposé¹¹ ;

⁷ Pièce P-3;

⁸ Pièce P-4;

⁹ Pièce P-5;

¹⁰ Pièces P-6 et I-1;

¹¹ Pièce I-1;

2025-09-01(C)

PAGE : 4

[11] Enfin, la plainte disciplinaire a été l'occasion pour l'intimée d'améliorer ses méthodes de travail et son organisation au quotidien. Elle a par ailleurs quitté l'emploi qu'elle occupait au moment des faits sous-jacents à la plainte;

[12] C'est à la lumière de cette trame factuelle que le comité devra apprécier la recommandation commune formulée par les parties;

III. Recommandations communes

[13] Me Boivin expose, au nom des deux parties, leur suggestion quant à la sanction devant être imposée à l'intimée, à savoir :

Chef 1 : une amende de 4 000 \$

[14] L'intimée sera de plus condamnée au paiement de l'ensemble des déboursés du dossier;

[15] De l'avis des procureurs, cette sanction répond aux critères établis par la Cour d'appel dans l'arrêt *Pigeon c. Daigneault*¹², soit :

- La protection du public;
- La dissuasion du professionnel de récidiver;
- L'exemplarité à l'égard des autres membres de la profession;
- Le droit du professionnel de gagner sa vie;

[16] Afin d'établir une sanction juste et équitable, les parties ont tenu compte des facteurs aggravants suivants :

- La gravité objective de l'infraction;
- La négligence à l'origine de l'infraction;
- L'importance des fausses informations transmises à l'assureur;
- Les années d'expérience de l'intimée;
- Les conséquences pour l'assuré;

[17] Parmi les facteurs atténuants, les parties soulignent les suivants :

- Le plaidoyer de culpabilité de l'intimée;
- L'absence d'antécédents disciplinaires;

¹² 2003 CanLII 32934 (QC CA);

2025-09-01(C)

PAGE : 5

- Le caractère isolé de l'infraction;
- La durée de l'infraction reprochée est limitée dans le temps;
- L'absence de malhonnêteté ou de bénéfice personnel;
- L'intimée admet les faits;
- L'intimée a soumis ses représentations dans le cadre de sa déclaration sous serment (pièce I-1) et semble éprouver des regrets sincères;
- La situation professionnelle et personnelle exceptionnelle de l'intimée : l'infraction est survenue dans un contexte de surmenage professionnel, de stress élevé, de charge de travail et de charge mentale hors norme. La situation était exacerbée par le rôle de proche aidante de l'intimée auprès de sa mère atteinte du cancer, lequel impliquait une importante distraction de ses obligations professionnelles;
- Le faible risque de récidive vu les représentations et vu que l'intimée a changé de milieu et de méthodes de travail;

[18] Enfin, la sanction suggérée s'inscrit dans la fourchette des sanctions habituellement imposées pour ce type d'infraction, tel qu'il appert des précédents jurisprudentiels produits par les parties, soit :

- *Chartrand c. René*, 2023 CanLII 128101 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Taillon*, 2023 CanLII 14389 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Boursiquot*, 2023 CanLII 11382 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Lemaître*, 2023 CanLII 11381 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Centeno*, 2023 CanLII 9653 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Fortier*, 2023 CanLII 7634 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Champoux*, 2023 CanLII 7637 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Barrette*, 2019 CanLII 40792 (QC CDCHAD);

2025-09-01(C)

PAGE : 6

- *Chambre de l'assurance de dommages c. Rodriguez*, 2019 CanLII 104541 (QC CDCHAD);
- *Chambre de l'assurance de dommages c. Drouin*, 2018 CanLII 72170 (QC CDCHAD);

[19] Pour l'ensemble de ces motifs, les parties demandent au comité d'entériner la sanction suggérée;

I. Analyse et décision

[20] Dans un premier temps, rappelons que le plaidoyer de culpabilité équivaut pour l'intimée à une reconnaissance que les faits reprochés constituent une faute déontologique¹³;

[21] De plus, le fait de plaider coupable constitue un facteur atténuant particulièrement important dont le comité doit tenir compte, sous peine de commettre une erreur¹⁴;

[22] Cela dit, la recommandation commune formulée par les parties sera entérinée par le comité;

[23] Suivant la Cour suprême dans les arrêts *Anthony-Cook*¹⁵ et *Nahanee*¹⁶, une recommandation commune en matière de sanction ne peut être écartée à la légère;

[24] Ce n'est uniquement que dans les cas où la sanction proposée est susceptible de déconsidérer l'administration de la justice ou être « *d'une autre façon contraire à l'intérêt public* »¹⁷;

[25] De surcroît, le Tribunal des professions dans l'affaire *Gaudy c. Chiropraticiens*¹⁸ rappelait le caractère pour le moins limité de la discrétion du comité lorsqu'il s'agit d'examiner le bien-fondé d'une recommandation commune¹⁹;

[26] En conséquence et conformément à la jurisprudence des tribunaux supérieurs, le comité entérinera la recommandation commune proposée par les parties.

¹³ *Castiglia. c. Frégeau*, 2014 QCCQ 849 (CanLII) par. 29;

¹⁴ *Boudreau c. Avocats (Ordre professionnel des)*, 2013 QCTP 22 (CanLII) par.25;

¹⁵ *R. c. Anthony-Cook*, 2016 CSC 43;

¹⁶ *R. c. Nahanee*, 2022 CSC 37;

¹⁷ *Thifault c. Notaires (Ordre professionnel des)*, 2024 QCTP 74 (CanLII), par. 53;

¹⁸ 2023 QCTP 48 (CanLII);

¹⁹ *Ibid*, par. 10 et 25;

2025-09-01(C)

PAGE : 7

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :**PREND ACTE** du plaidoyer de culpabilité de l'intimée;**DÉCLARE** l'intimée coupable de l'infraction reprochée à la plainte et plus particulièrement comme suit :**Chef 1 :** pour avoir contrevenu à l'article 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q. c. D-9.2, r.5);**PRONONCE** un arrêt conditionnel des procédures à l'égard des autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien de la plainte;**IMPOSE** à l'intimée la sanction suivante :**Chef 1 :** une amende de 4 000 \$**CONDAMNE** l'intimée au paiement des déboursés.

Me Patrick de Niverville, avocat
Président

Mme Sultana Chichester, courtière en
assurance de dommages des particuliers
Membre

Mme Maryse Pelletier, C. d'A. Ass.
courtière en assurance de dommages
Membre

Mes Eva Boivin et Alex-Vandal-Milette
Procureurs de la partie plaignante

Me Louis Paquin
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 2 juin 2026 (par visioconférence)

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE

(ANCIENNEMENT CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-1586

DATE: 15 juillet 2026

LE COMITÉ :	M ^e Claude Mageau	Président
	M. Bruno Therrien	Membre
	M. Nicolas Maheu-Giroux	Membre

SYNDIQUE ADJOINTE DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE

Partie plaignante

c.

DOMINIK GARFIELD, représentant en assurance de personnes (certificat numéro 228602)

Partie intimée

DÉCISION RECTIFICATIVE SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

1. Par inadvertance, une erreur d'écriture s'est glissée dans la décision sur culpabilité et sanction du 10 juillet 2026.
2. Au paragraphe 7 de la décision sur culpabilité et sanction, il s'est retrouvé à l'extrait du paragraphe 14 du Plaidoyer de culpabilité et énoncé conjoint des faits, de l'information confidentielle quant à la proposition d'assurance et le contrat d'assurance des consommateurs.

CD00-1586

PAGE 2

EN CONSÉQUENCE, LE COMITÉ RECTIFIE LA DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION DU 10 JUILLET 2026 AFIN QUE LE PARAGRAPHE 7 SOIT CAVIARDÉ CPMME SUIIT :

[7] L'extrait suivant du Plaidoyer et énoncé conjoint des faits résume bien les faits pertinents du présent dossier :

« 12. En septembre 2020, R. C. (ci-après la « **cliente** ») a reçu des traitements pour sa tumeur à l'estomac et a décidé d'entreprendre des démarches afin d'obtenir une assurance vie pour elle et son mari, J. L., d'un montant de 900 000 \$, avec avenants invalidité et maladies graves.

13. Après avoir demandé des soumissions à plusieurs assureurs, elle a décidé de faire affaires avec l'Intimé, puisqu'il offrait des primes plus basses que la concurrence.

14. Le 4 novembre 2020, la Proposition d'assurance n° E*****U (ci-après la « **Proposition** ») a été complétée et le contrat d'assurance d'Industrielle Alliance n° 006124**** (ci-après le « **Contrat** ») est entré en vigueur, tel qu'il appert de la pièce SP-1.

15. Le Contrat couvre la cliente pour un montant de 900 000 \$, tel qu'il appert de la **pièce SP-1**.

16. La Proposition et le Contrat ont été préparés lors de la pandémie de COVID-19 et le processus a été réalisé par téléphone.

17. La Proposition et le Contrat contiennent plusieurs informations erronées, soit :

- Le pays de naissance, tel qu'il appert des passeports de la cliente et de J. L., **pièce SP-2**;

- L'adresse de la cliente et de J. L.;

- Le genre de J. L., tel qu'il appert du passeport de J. L., **pièce SP-2**;

- L'année de naissance de J. L., tel qu'il appert du passeport de J. L., **pièce SP-2**;

- L'historique médical de la cliente, tel qu'il appert du protocole opératoire, **pièce SP-3**;

Tel qu'il appert de la lettre d'Industrielle Alliance à la cliente et J. L. du 17 avril 2024, **pièce SP-4**.

18. Par ailleurs, les renseignements conformes concernant J. L. figuraient à la section bénéficiaire de la Proposition, **pièce SP-1**. L'Intimé disposait donc des renseignements exacts au moment de compléter la Proposition.

19. La Proposition ainsi que les déclarations d'assurabilité ont été signées électroniquement, mais les adresses courriel utilisées lors de cette signature électronique ne correspondaient pas aux véritables adresses courriel de la cliente et de J. L., tel qu'il appert de la **pièce SP-4**. »

CD00-1586

PAGE 3

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE

(ANCIENNEMENT CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-1586

DATE: 15 juillet 2026

LE COMITÉ :	M ^e Claude Mageau M. Bruno Therrien M. Nicolas Maheu-Giroux	Président Membre Membre
-------------	--	-------------------------------

SYNDIQUE ADJOINTE DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE

Partie plaignante

c.

DOMINIK GARFIELD, représentant en assurance de personnes (certificat numéro 228602)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- Ordonnance de non-divulgence, non-diffusion et non-publication des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la plainte disciplinaire, ainsi que de toute information se trouvant dans la preuve qui permettrait de les identifier, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas aux échanges d'informations prévu à

CD00-1586

PAGE 4

la Loi sur l'encadrement du secteur financier (RLRQ, c. E-6.1) et à la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, c. D-9.2).

[1] L'intimé, M. Dominik Garfield (ci-après « M. Garfield ») fait l'objet d'une plainte disciplinaire contenant un chef d'infraction lui reprochant d'avoir

*« À Montréal, le ou vers le 4 novembre 2020, lors de la souscription d'un contrat d'assurance vie, l'intimé a inscrit des informations fausses ou incomplètes à l'égard de C.R et J.L. dans la proposition d'assurance portant le numéro E****U, contrevenant ainsi à l'article 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière. »*

LE PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[2] M. Garfield qui n'est pas représenté par avocat enregistre un plaidoyer de culpabilité, lequel fait partie d'un document intitulé « Plaidoyer de culpabilité, énoncé conjoint des faits et recommandations communes » (ci-après « Plaidoyer de culpabilité et énoncé conjoint des faits »), signé par M. Garfield et les procureurs de la plaignante et déposé comme pièce S-1.

[3] À la demande du comité, M. Garfield réitère verbalement son plaidoyer de culpabilité et assure le comité qu'il en comprend bien le sens.

[4] Les parties déposent aussi de consentement les pièces de la plaignante¹.

[5] Les faits pertinents étant bien décrits et admis au Plaidoyer de culpabilité et énoncé conjoint des faits, le comité déclare M. Garfield coupable de l'unique

¹ Pièce P-1; Pièce SP-1; Pièce SP-2; Pièce SP-3; Pièce SP-4 et Pièce SP-5.

CD00-1586

PAGE 5

chef d'infraction d'avoir contrevenu à l'article 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (« Code de déontologie »).

APERÇU

[6] Au moment des événements faisant l'objet de la plainte, M. Garfield détient un certificat dans la discipline de l'assurance de personnes alors qu'il travaille pour le cabinet Industrielle Alliance, assurances et services financiers (« Industrielle alliance »).²

[7] L'extrait suivant du Plaidoyer et énoncé conjoint des faits résume bien les faits pertinents du présent dossier :

*« 12. En septembre 2020, R. C. (ci-après la « **cliente** ») a reçu des traitements pour sa tumeur à l'estomac et a décidé d'entreprendre des démarches afin d'obtenir une assurance vie pour elle et son mari, J. L., d'un montant de 900 000 \$, avec avenants invalidité et maladies graves.*

13. Après avoir demandé des soumissions à plusieurs assureurs, elle a décidé de faire affaires avec l'Intimé, puisqu'il offrait des primes plus basses que la concurrence.

*14. Le 4 novembre 2020, la Proposition d'assurance n° E*****U (ci-après la « **Proposition** ») a été complétée et le contrat d'assurance d'Industrielle Alliance n° 006124**** (ci-après le « **Contrat** ») est entré en vigueur, tel qu'il appert de la pièce SP-1.*

*15. Le Contrat couvre la cliente pour un montant de 900 000 \$, tel qu'il appert de la pièce **SP-1**.*

16. La Proposition et le Contrat ont été préparés lors de la pandémie de COVID-19 et le processus a été réalisé par téléphone.

17. La Proposition et le Contrat contiennent plusieurs informations erronées, soit :

- Le pays de naissance, tel qu'il appert des passeports de la cliente et de J. L., pièce **SP-2**;*
- L'adresse de la cliente et de J. L.;*
- Le genre de J. L., tel qu'il appert du passeport de J. L., pièce **SP-2**;*
- L'année de naissance de J. L., tel qu'il appert du passeport de J. L., pièce **SP-2**;*

² Pièce P-1

CD00-1586

PAGE 6

• *L'historique médical de la cliente, tel qu'il appert du protocole opératoire, **pièce SP-3**;*

*Tel qu'il appert de la lettre d'Industrielle Alliance à la cliente et J. L. du 17 avril 2024, **pièce SP-4**.*

18. Par ailleurs, les renseignements conformes concernant J. L. figuraient à la section bénéficiaire de la Proposition, pièce SP-1. L'Intimé disposait donc des renseignements exacts au moment de compléter la Proposition.

19. La Proposition ainsi que les déclarations d'assurabilité ont été signées électroniquement, mais les adresses courriel utilisées lors de cette signature électronique ne correspondaient pas aux véritables adresses courriel de la cliente et de J. L., tel qu'il appert de la pièce SP-4. »

[8] Par conséquent, bien que M. Garfield ait été informé des renseignements exacts de sa cliente et J.L., il a néanmoins inscrit des informations erronées les concernant dans la proposition d'assurance.

[9] Bien qu'il connaissait l'état de santé de la cliente et de son traitement de chimiothérapie au moment de la souscription, il n'en a pas fait mention, de même que de ses antécédents médicaux, à la proposition d'assurance.

[10] En raison de l'adresse erronée souscrite par M. Garfield à la proposition d'assurance, la cliente et J.L. n'ont pu prendre connaissance du contrat d'assurance qu'après de nombreuses démarches de leur part auprès de M. Garfield et Industrielle Alliance.

[11] Les parties font la recommandation conjointe de sanction à savoir :

- a) L'imposition d'une période de radiation temporaire d'un (1) mois, exécutoire au moment où M. Garfield reprendra son droit de pratique, le cas échéant et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat à son nom.
- b) Sa condamnation au paiement des déboursés prévus à l'article 151 du *Code des professions*.

CD00-1586

PAGE 7

- c) La publication d'un avis de sa radiation.

QUESTION EN LITIGE

« La recommandation conjointe de sanction soumise par les parties doit-elle être entérinée par le comité? »

DÉCISION

[12] Pour les raisons ci-après mentionnées, le comité est d'opinion que la recommandation conjointe doit être entérinée, car elle ne va pas à l'encontre de l'intérêt public ou ne mine pas la confiance du public dans l'administration de la justice.

ANALYSE

[13] Lorsque la sanction fait l'objet d'une recommandation commune de la part des parties, le comité n'a pas à s'interroger sur la sévérité ou la clémence de cette recommandation et doit y donner suite, sauf s'il considère que la sanction est contraire à l'ordre public ou de nature à déconsidérer l'administration de la justice³.

[14] Ce critère établi par la Cour Suprême en matière criminelle s'applique aussi en matière disciplinaire⁴.

[15] Des représentations faites par les parties, le comité retient les éléments pertinents suivants concernant les facteurs liés à l'infraction :

- L'infraction est au cœur même de l'exercice de la profession;

³ *R. c. Anthony-Cook*, 2016 CSC 43 (CanLII), [2016] 2 RCS 204.

⁴ *Conea c. Infirmières et infirmiers (Ordre professionnel des)*, 2022 QCTP 56, par. 45

CD00-1586

PAGE 8

- Le préjudice causé à la cliente est limité même si potentiellement, il aurait pu être plus important.

[16] Au niveau subjectif, le comité retient les éléments suivants qui sont atténuants, sauf pour le dernier qu'il considère aggravant :

- La reconnaissance des faits et le plaidoyer de culpabilité à la première occasion;
- L'absence d'antécédent disciplinaire;
- Le peu d'expérience de M. Garfield, soit d'environ 6 mois;
- Il s'agit d'un acte isolé;
- Faible chance de récidiver, vu que M. Garfield est inactif comme représentant et qu'il n'a pas l'intention de revenir dans l'industrie;
- Son absence de collaboration lors de l'enquête du Syndic.

[17] Le comité constate que les sanctions recommandées s'inscrivent dans la fourchette des sanctions imposées en telles circonstances⁵.

[18] Les sanctions proposées respectent aussi les principes d'individualisation, globalité et parité des sanctions.

[19] Le report de l'exécution de la période de radiation au moment où M. Garfield reprendra son droit de pratique, le cas échéant, et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat à son nom est conforme aux principes de droit et de la jurisprudence.⁶

[20] Par conséquent, le comité est d'avis que les recommandations conjointes sur sanction présentées par les parties doivent être entérinées et il imposera à M.

⁵ *Chambre de la sécurité financière c. Larue-Paradis*, 2017 QCCDCSF 60; *Chambre de la sécurité financière c. Berthelet*, 2018 QCCDCSF 5; *Chambre de la sécurité financière c. Savage*, 2019 QCCDCSF 46; *Chambre de la sécurité financière c. Fortin*, 2020 QCCDCSF 23; *Chambre de la sécurité financière c. Ouellet*, 2020 QCCDCSF 40

⁶ *Médecins (Ordre professionnel des) c. Paquin*, 2024 QCCDMD 35; *Chambre de la sécurité financière c. Jacques*, 2022 QCCDCSF 23; *Chambre de la sécurité financière c. Mercier*, 2025 QCCDCSF 2; *Chambre de la sécurité financière c. Dumoulin*, 2024 QCCDCSF 14

CD00-1586

PAGE 9

Garfield une période de radiation temporaire de 1 mois quant au chef unique d'infraction, qui ne sera exécutoire qu'au moment où l'intimé reprendra son droit de pratique, le cas échéant et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom.

[21] Le comité ordonnera aussi la publication d'un avis de la présente décision conformément à l'article 156 (7) du Code des professions et condamnera, M. Garfield au paiement des déboursés conformément à l'article 151 dudit Code.

POUR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité de l'intimé prononcée à l'audience du 9 juin 2026 relativement au chef unique d'infraction de la plainte pour avoir contrevenu à l'article 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;

ET STATUANT SUR LA SANCTION :

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé pour une période de 1 mois qui sera exécutoire au moment où l'intimé reprendra son droit de pratique, le cas échéant, et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans les lieux où ce dernier a son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession, conformément aux dispositions de l'alinéa 7 de l'article 156 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de ne procéder à cette publication qu'au moment où l'intimé reprendra droit de pratique, le cas échéant, et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés conformément à l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

CD00-1586

PAGE 10

PERMET la notification de la présente décision aux parties par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile*.

(S) M^e Claude Mageau

M^e Claude Mageau

Président du comité de discipline

(S) Bruno Therrien

M. Bruno Therrien

Membre du comité de discipline

(S) Nicolas Maheu-Giroux

M. Nicolas Maheu-Giroux

Membre du comité de discipline

M^e Ariane Matte

M^e Jean-Simon Britten

Therrien Couture Avocats

Procureurs de la partie plaignante

M. Dominik Garfield

Intimé, présent et non représenté

Date d'audience : 9 juin 2026

A0830

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1565

DATE : 8 juillet 2026

LE COMITÉ : M ^e Chantal Donaldson	Présidente
M ^{me} Diane Bertrand, Pl. Fin.	Membre
M. Marc Binette, Pl. Fin.	Membre

JEANINE GUINDI, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de l'assurance

Plaignante
c.

THOMAS SYLFRA, autrefois conseiller en sécurité financière (certificat numéro 141692)

Intimé

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

ORDONNANCE DE NON-DIVULGATION, NON-DIFFUSION ET NON-PUBLICATION

[1] À la demande de la plaignante, le comité de discipline de la Chambre de l'assurance (ci-après : « comité ») a rendu séance tenante, conformément à l'article 142 du *Code des professions*, l'ordonnance suivante :

non-divulgarion, non-diffusion, et non-publication de tout renseignement ou information contenus dans la preuve qui pourrait permettre d'identifier le nom des consommateurs contenu dans les

CD00-1565

PAGE : 2

pièces, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas aux échanges d'information prévus à la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

APERÇU

[2] La plaignante reproche à l'intimé, M. Thomas Sylfra, d'avoir commis trois catégories d'infractions, énoncées en trois chefs. Le premier chef lui reproche d'avoir omis de procéder, avant la souscription de contrats d'assurance, à une analyse complète et conforme des besoins financiers de ses clients. Le deuxième chef porte sur la modification de documents après leur signature par les clients, avant leur transmission à l'assureur. Enfin, le troisième chef concerne la transmission à l'assureur de renseignements inexacts ou incomplets.

[3] Ces manquements se sont produits à de nombreuses occasions sur une période de deux ans et deux mois et ont touché plusieurs clients.

[4] De consentement, les parties ont demandé la modification de la plainte afin qu'elle respecte la *Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier*. Compte tenu desdites modifications législatives et afin de donner compétence au comité, la demande a été accueillie et la plainte disciplinaire amendée.

[5] La plainte modifiée est ainsi libellée :

LA PLAINTÉ

1. Dans la région de Montréal, entre les ou vers les 20 juin 2022 et 28 décembre 2022, à au moins 51 occasions et concernant environ 46 clients, l'intimé n'a pas procédé à une analyse complète et conforme de leurs besoins financiers alors qu'il leur faisait souscrire des contrats d'assurance, contrevenant ainsi [...] aux articles 3, 15 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière et 6 du Règlement sur l'exercice des activités des représentants;

CD00-1565

PAGE : 3

2. Dans la région de Montréal, entre les ou vers les 16 novembre 2020 et 20 janvier 2023, à au moins 40 occasions et concernant environ 7 clients, l'Intimé a modifié des documents après la signature de ces derniers pour ensuite les transmettre à l'assureur, contrevenant ainsi aux articles [...] 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;

3. Dans la région de Montréal, entre les ou vers les 18 janvier 2021 et 6 octobre 2022, à environ 19 occasions et concernant 6 assurés, l'Intimé a manqué à ses obligations en ne s'assurant pas de l'exactitude des informations transmises à l'assureur, contrevenant ainsi [...] aux articles 3, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* et 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[6] Les parties, par l'entremise de leurs avocats, ont déposé un exposé conjoint des faits, lequel comprend un plaidoyer de culpabilité et des recommandations communes sur sanction. Toutes les pièces sont également produites de consentement.

[7] M. Sylfra plaide coupable aux trois chefs d'infraction contenus dans la plainte disciplinaire modifiée. Il comprend les implications de ce plaidoyer qui a été fait de manière libre et volontaire.

[8] Ces faits, tels qu'admis, constituent des manquements disciplinaires. Aussi, le comité a accepté le plaidoyer de culpabilité de ce dernier et l'a déclaré coupable séance tenante quant au premier chef d'infraction d'avoir contrevenu aux articles 3 et 15 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (ci-après: «*Code*») et à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (ci-après: «*Règlement*»), quant au deuxième chef d'avoir contrevenu aux articles 11 et 35 du *Code*, et relativement au troisième chef d'avoir contrevenu aux articles 3 et 35 du *Code*

CD00-1565

PAGE : 4

ainsi qu'à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (ci-après: «*Loi*»), le tout tel qu'allégué à ladite plainte disciplinaire modifiée.

[9] Toutefois, en vertu du principe interdisant les condamnations multiples¹, et conformément à la suggestion des procureurs, le comité a ordonné la suspension conditionnelle des procédures quant aux articles 3 du *Code* et 6 du *Règlement* pour le premier chef, la suspension conditionnelle des procédures quant à l'article 35 du *Code* pour le deuxième chef et la suspension conditionnelle des procédures quant aux articles 3 du *Code* et 16 de la *Loi* pour le troisième chef. M. Sylfra sera donc sanctionné en vertu de l'article 15 du *Code* pour le chef 1, en vertu de l'article 11 du *Code* pour le chef 2 et en vertu de l'article 35 du *Code* pour le chef 3.

[10] Les parties suggèrent au comité d'imposer une période de radiation temporaire de trois mois sous chacun des chefs 1 et 2 et une période de radiation temporaire d'un mois sous le chef 3. Ils demandent que ces périodes de radiation soient purgées de façon concurrente au moment où M. Sylfra reprendra son droit de pratique. De plus, ils proposent au comité d'ordonner la publication d'un avis de la décision ainsi que la condamnation de ce dernier au paiement des déboursés.

[11] Le comité n'est pas lié par les recommandations communes sur sanction qui lui sont présentées. Rappelons cependant, qu'elles ne peuvent être écartées à moins de démontrer qu'elles sont susceptibles de déconsidérer l'administration de la justice ou qu'elles sont contraires à l'intérêt public².

¹ *Kienapple c. R.*, 1974 CanLII 14 (CSC).

² *R. c. Anthony-Cook*, 2016 CSC 43.

CD00-1565

PAGE : 5

[12] Pour les raisons ci-après expliquées, le comité est en accord avec les recommandations communes des parties.

QUESTION EN LITIGE

Les recommandations communes des parties déconsidèrent-elles l'administration de la justice ou sont-elles contraires à l'intérêt public ?

ANALYSE

[13] Au moment des événements reprochés, M. Sylfra détenait un certificat en assurance de personnes depuis plus de 25 ans. Le 3 mars 2025, son certificat est devenu inactif et, depuis la résiliation de son contrat par la Sun Life, il n'est plus rattaché à aucun cabinet.

[14] M. Sylfra souhaite revenir à la profession. Il n'a pas d'antécédent disciplinaire et il a pleinement collaboré à l'enquête. Il reconnaît les faits et ses torts et il n'y a pas eu de préjudices pour les consommateurs.

[15] De plus, afin de démontrer son désir de s'amender, il a, préalablement à l'audition de la plainte, suivi deux formations, en sus des activités de formation continue obligatoire exigées aux représentants, à savoir: *Analyse des besoins d'assurance-vie* (équivalent de 6 UFC) et *Cas vécus et déontologie en assurance de personne* (équivalent de 3 UFC).

Chef 1

[16] Entre le 20 juin et le 28 décembre 2022, M. Sylfra a fait souscrire 52 contrats d'assurance à 46 assurés sans avoir, avant la signature des 52 propositions

CD00-1565

PAGE : 6

d'assurance, procédé à une analyse complète et conforme de leurs besoins financiers (« ABF »). Ce n'est que dans les jours, voire les semaines, suivant la signature de ces propositions qu'il a complété puis transmis à la Sun Life un sommaire d'assurance vie.

[17] L'article 15 du *Code* édicte que :

« **15.** Avant de renseigner ou de faire une recommandation à son client ou à tout client éventuel, le représentant doit chercher à avoir une connaissance complète des faits ».

[18] La jurisprudence est bien établie à l'effet que l'ABF est la pierre angulaire du travail du représentant. C'est un document essentiel pour déterminer les besoins des clients et sur lequel doivent reposer les recommandations que le représentant propose à ces derniers³. Une analyse tardive et a posteriori des besoins financiers du client ne répond pas aux exigences non équivoques de l'article 15 du *Code*.

[19] L'imposition d'une amende est la sanction la plus souvent appliquée pour un tel manquement⁴. Toutefois, en considérant les faits spécifiques au dossier soient la répétition de l'infraction à au moins 52 occasions et concernant environ 46 clients, une sanction plus sévère comme la radiation temporaire peut être imposée⁵.

[20] La recommandation commune des parties d'imposer une période de radiation temporaire de trois mois sous ce chef ne déconsidère pas l'administration de la justice et n'est pas contraire à l'intérêt public. Le comité impose donc cette sanction pour le premier chef.

³ *Chambre de la sécurité financière c. Baillargeon*, 2010 CanLII 99871 (QC CDCSF), *Chambre de la sécurité financière c. Simard*, 2018 QCCDCSF 44.

⁴ *Chambre de la sécurité financière c. Dumont*, 2012 CanLII 97168 (QC CDCSF).

⁵ *Chambre de la sécurité financière c. Lajoie*, 2021 QCCDCSF 71.

CD00-1565

PAGE : 7

Chef 2

[21] Entre les 16 novembre 2020 et 20 janvier 2023, M. Sylfra a, à 40 reprises, et relativement à 7 clients, modifié des documents intitulés « *Accusé réception du client* » et « *Liste de contrôle à la livraison du contrat* » après que ceux-ci eurent été signés par les clients concernés. Essentiellement, lorsqu'un client recevait plus d'un contrat ou avait déjà signé l'un de ces formulaires, M. Sylfra réutilisait le même formulaire. Il se servait alors du premier formulaire dûment rempli et signé par le client, puis en modifiait le numéro de contrat ainsi que les dates devant y figurer. Ces formulaires modifiés étaient par la suite transmis à l'assureur.

[22] L'article 11 du *Code* impose au représentant le devoir d'exercer ses activités avec intégrité.

[23] En modifiant les formulaires, M. Sylfra a compromis l'intégrité du processus de souscription. Ce mode de fonctionnement est incompatible avec les exigences de la profession.

[24] La fourchette pour cette catégorie d'infraction varie d'une amende de 5 000 \$ à 10 000 \$, allant jusqu'à l'imposition d'une période de radiation temporaire de deux mois lors de manquements répétés⁶. Ici, la répétition a eu lieu à au moins 40 occasions concernant environ sept clients. La recommandation commune des parties d'imposer une période de radiation temporaire de trois mois ne déconsidère pas l'administration de la justice et le comité impose également cette sanction pour le deuxième chef.

⁶ *Chambre de la sécurité financière c. Olejnik Benedetti*, 2018 QCCDCSF 36; *Chambre de la sécurité financière c. Verreault* 2025 QCCDCSF 7; *Chambre de la sécurité financière c. Couture*, 2019 QCCDCSF 3.

CD00-1565

PAGE : 8

Chef 3

[25] Entre les 18 janvier 2021 et 6 octobre 2022, M. Sylfra ne s'est pas assuré de l'exactitude des informations transmises à la Sun Life, à 19 occasions et concernant 6 assurés.

[26] En effet, la preuve démontre⁷ que des rectifications ont été nécessaires afin de corriger des erreurs apparaissant à divers documents en lien avec plusieurs contrats d'assurance et documents. Par exemple, les dates de naissance ou l'orthographe du nom des assurées étaient erronées sur plusieurs écrits.

[27] L'article 35 du *Code* se lit comme suit:

« **35.** Le représentant ne doit pas exercer ses activités de façon malhonnête ou négligente ».

[28] Ici, c'est uniquement le caractère négligent de l'article 35 du *Code* qui est soulevé, la malhonnêteté n'est pas en cause.

[29] La fourchette pour cette infraction varie de la réprimande, à une amende de 2 000 \$ à 2 500 \$, allant jusqu'à l'imposition d'une période de radiation temporaire d'un ou deux mois⁸.

[30] La recommandation commune des parties d'imposer une période de radiation temporaire d'un mois sera également entérinée par le comité, elle est conforme à la

⁷ Pièce SP-66.

⁸ *Chambre de la sécurité financière c. Jbeili*, 2024 QCCDCSF 8; *Chambre de la sécurité financière c. Lepage*, 2024 QCCDCSF 3; *Chambre de la sécurité financière c. Lajoie*, 2021 QCCDCSF 71.

CD00-1565

PAGE : 9

jurisprudence. Le comité impose donc une radiation temporaire d'un mois sous le troisième chef.

[31] Afin de respecter le principe de la globalité des sanctions lors de l'imposition de chefs multiples, les trois peines seront purgées de façon concourante.

[32] Cette radiation temporaire sera cependant exécutoire seulement au moment où ce dernier reprendra son droit de pratique, le cas échéant, à la suite de l'émission à son nom d'un certificat de la part de l'Autorité des marchés financiers.

[33] Le comité ordonne également la publication d'un avis de la présente décision dans un journal circulant dans un lieu où M. Sylfra a ou avait son domicile professionnel.

[34] Le comité condamne également ce dernier au paiement des déboursés.

POUR CES MOTIFS, le comité de discipline :

PREND ACTE à nouveau du plaidoyer de culpabilité de M. Sylfra prononcée à l'audience du 26 février 2026 quant aux trois chefs d'accusation contenus à la plainte disciplinaire modifiée;

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité de ce dernier prononcée à l'audience du 26 février 2026 quant à ces trois chefs d'infraction pour avoir contrevenu aux dispositions qui y sont mentionnées;

RÉITÈRE la suspension conditionnelle des procédures prononcée à l'audience du 26 février 2026 quant au premier chef d'infraction à l'égard des articles 3 du *Code* et 6 du *Règlement*, quant au deuxième chef d'infraction à l'égard de l'article 35 du *Code* et quant au troisième chef d'infraction à l'égard des articles 3 du *Code* et 16 de la *Loi*;

CD00-1565

PAGE : 10

ET STATUANT SUR LA SANCTION :

ORDONNE sous les chefs d'infraction 1 et 2, la radiation temporaire de M. Sylfra pour une période de trois mois;

ORDONNE sous le chef d'infraction 3, la radiation temporaire de M. Sylfra pour une période d'un mois;

ORDONNE que toutes les périodes de radiation imposées pour les chefs 1 à 3 soient purgées de manière concurrente entre elles pour une période de radiation totale de trois mois ;

ORDONNE que ces périodes de radiation ne commencent à courir, le cas échéant, qu'au moment où M. Sylfra reprendra son droit de pratique, à la suite de l'émission à son nom d'un certificat par l'Autorité des marchés financiers ou par toute autre autorité compétente;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de M. Sylfra un avis de la présente décision dans un journal circulant dans les lieux où ce dernier a eu son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'article 156 (7) du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de ne procéder à cette publication qu'au moment où M. Sylfra reprendra son droit de pratique et que l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom;

CONDAMNE M. Sylfra au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

CD00-1565

PAGE : 11

PERMET la notification de la présente décision aux parties par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25.01), soit par courrier électronique.

(S) M^e Chantal Donaldson

M^e Chantal Donaldson

Présidente du comité de discipline

(S) Diane Bertrand

M^{me} Diane Bertrand, Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

(S) Marc Binette

M. Marc Binette, Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

M^e Karoline Khelfa
CDNP Avocats Inc.
Procureure de la plaignante

M^e Martin Courville
Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L.
Procureur de l'intimé

Date d'audience : 26 février 2026

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

A0250

A0830

A1010

3.7.3.2 OCRI

Aucune information.

3.7.3.3 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.